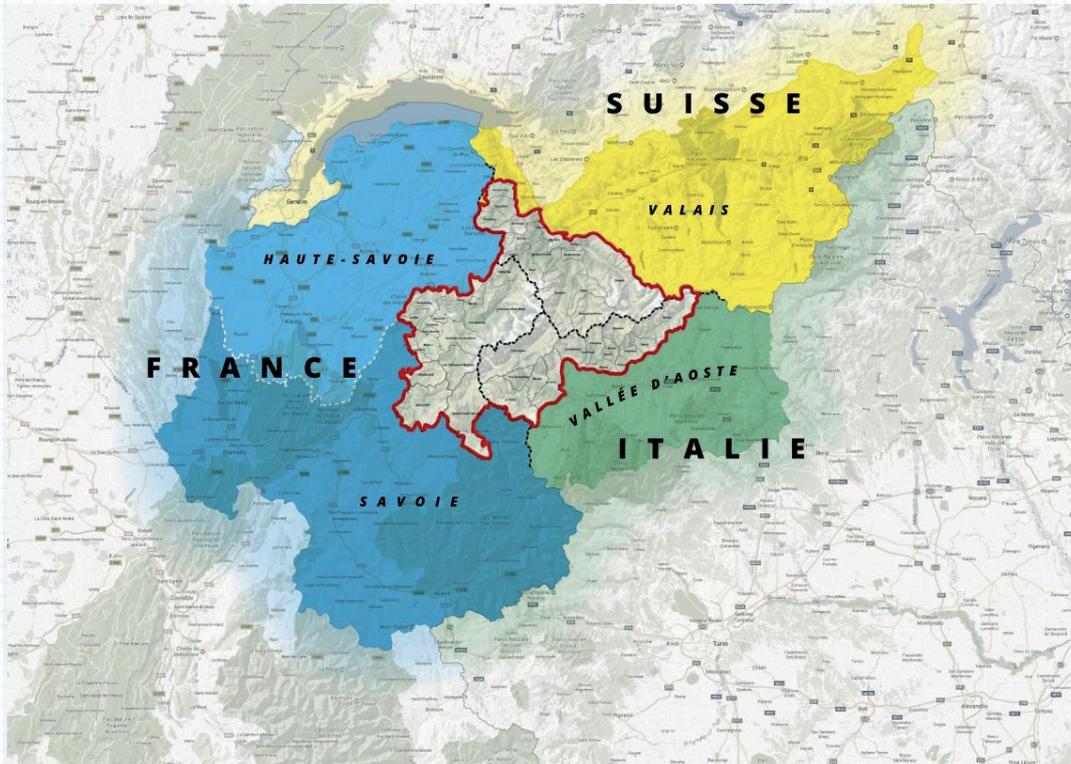


# Projet «Valorisation et préservation de l'Espace Mont Blanc»



Source : <http://observatoire.espace-mont-blanc.com/cartographie>

## Contexte territorial

- Espace Mont Blanc : couvre environ 3 500 km<sup>2</sup> avec près de 120 500 habitants ; 50 communes à cheval sur la Haute-Savoie, la Savoie, la Vallée d'Aoste et le Valais.
- Commune de Chamonix : 8 500 habitants
- Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc : 13 000 habitants
- Région Auvergne Rhône Alpes

## Problématique

Frontière trinationale, le territoire de l'Espace Mont-Blanc fait partie de la chaîne des Alpes et entoure son plus haut sommet : le Mont-Blanc. Les collectivités de l'Espace Mont-Blanc s'engagent dans la protection et la valorisation de leur territoire commun, où l'exceptionnel patrimoine naturel cohabite avec des activités économiques et touristiques d'envergure internationale.

**Mots-clés : Tourisme durable, Mobilité, Environnement, Biodiversité**

## Description du projet

L'objectif de l'Espace Mont-Blanc est de garantir un équilibre entre les exigences liées d'un côté à la préservation de l'exceptionnalité du massif, la richesse de sa biodiversité, l'exemplarité du territoire face aux enjeux du réchauffement climatique et du développement durable, et de l'autre à la nécessité de favoriser une économie respectueuse de la ressource et un tourisme de proximité. L'action commune est menée grâce à divers projets :

- **Autour du Mont-Blanc (2011-2013)** : fédérer les opérateurs de la randonnée pédestre en créant une coordination opérationnelle et promotionnelle de toutes les activités liées à la pratique, y compris le tourisme social et la mobilité douce. Création, en 2011, de l'association transfrontalière des Gardiens de refuges et gîtes du Tour du Mont-Blanc.
- **Séjours transfrontaliers** : initiative née en 2011 visant à faire connaître le milieu naturel remarquable du territoire et les activités humaines qui y prennent place, tout en sensibilisant les jeunes, 12-15 ans, à la préservation de l'environnement.
- **PlanETer (2013-2015)** : outil de planification énergétique permettant de guider les particuliers dans leurs choix énergétiques et les collectivités dans leur transition écologique. Création d'une plateforme web.
- **Prévrisk Hautemontagne (2016-2019)** : sensibilisation des touristes et populations locales aux spécificités de la haute montagne, en améliorant les connaissances des dangers afin qu'ils réduisent eux-mêmes les risques auxquels ils s'exposent.
- **AdaPT Mont-Blanc (2017-2020)** : adaptation du territoire transfrontalier aux impacts du changement climatique par le biais d'une démarche participative, d'un rapport climat et d'un Observatoire du Mont-Blanc.
- **Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel (2018-2021)** : promotion et valorisation du patrimoine du territoire, enrichir l'offre touristique proposée en valorisant de manière intégrée ce patrimoine remarquable du territoire transfrontalier, favoriser une meilleure collaboration entre les acteurs de l'interprétation des patrimoines.
- **Parcours I-tinérants autour du Mont-Blanc (2019-2022)** : répondre aux besoins de mobilité des résidents et touristes à travers la mise en œuvre de solutions de transport innovantes et durables, adaptées aux territoires de montagne.

La Conférence Transfrontalière Mont-Blanc, instituée entre les représentants des entités nationales, régionales et locales, de part et d'autre de la frontière, depuis 1991, fixe un cadre général pour ces initiatives, sans pour autant les doter directement de moyens financiers.

## Plus-value transfrontalière du projet

- Favoriser l'émergence d'une structure transfrontalière, dotée d'un budget et d'une personnalité juridique propre, afin de renforcer la capacité de mise en œuvre des projets à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc
- Prise en compte des avis et des expertises de tous les acteurs aux frontières.
- Développer une stratégie commune de sauvegarde de la nature et des paysages,
- Encourager un tourisme transfrontalier intégré, compatible avec la protection de l'environnement et contribuer à limiter l'impact des transports et de leurs infrastructures.
- Harmoniser la législation et les outils de protection sur les trois versants du Mont-Blanc.

## Paroles d'acteurs

« Les acteurs trinationaux de l'Espace Mont-Blanc se sont engagés, dès 1991, dans une démarche de concertation permettant d'appliquer, sur le territoire transfrontalier, des politiques communes de protection et de valorisation du patrimoine naturel. La protection de notre patrimoine naturel exceptionnel est l'affaire de tous, tant de ceux qui habitent le territoire, comme de ceux qui viennent le découvrir aujourd'hui, mais également des générations futures. C'est pourquoi, notre démarche de candidature du massif du Mont-Blanc au Patrimoine mondial de l'UNESCO, initiée avec nos partenaires valdôtains et valaisans, ne représente pas un aboutissement mais s'inscrit dans une démarche à long terme visant à responsabiliser notre rapport à ce patrimoine exceptionnel. » **Éric Fournier, Vice-président français de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.**

**Contacts de référence** : Secrétariat transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc - info@espace-mont-blanc.com - Tél : +33 4 50 54 78 23.

## Partenaires

**France** : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc / Communauté de Communes Pays du Mont Blanc / Beaufort / Bourg-Saint-Maurice / Hauteluce / Préfecture de Haute-Savoie / DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

**Italie** : Assessorat à l'Environnement, aux Ressources naturelles et au Corps forestier de la Région autonome Vallée d'Aoste / Ministère italien de l'Environnement / Unités de Communes valdôtaines.

**Suisse** : Canton du Valais / Département Fédéral des Affaires Étrangères (Service de Coopération transfrontalière) / Communes valaisannes.

## Budget

**Budget du PITER Alcotra « Parcours »** : 6 700 000 € (dont 83,5% FEDER) pour la période 2018-2022.

## Site Internet

<http://www.espace-mont-blanc.com/>